



Amélioration durable de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement du Sud-Est de Madagascar

Districts de Farafangana et Manakara, Madagascar



Usagers du PPMH d'Anaritanana – commune d'Ivandrika, district de Farafangana

Rapport d'activité annuel

Janvier à décembre 2024

SOMMAIRE

1.	RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	4
1.1.	<i>Objectifs du programme</i>	4
1.2.	<i>Résultats attendus</i>	4
2.	LOCALISATION DE LA ZONE D'INTERVENTION	5
3.	ACTIVITES ET RESULTATS OBTENUS SUR LA PERIODE.....	6
3.1.	<i>Renforcement des bases d'un service public de l'eau dans les communes partenaires.....</i>	6
3.1.1.	<i>Identification des besoins et planification des actions</i>	6
3.1.2.	<i>Formation et accompagnement des équipes communales sur le cadre légal EAH</i>	7
3.1.3.	<i>Mise en place d'un service public de l'eau délégué à l'ONG Tehyna.....</i>	8
3.1.4.	<i>Sensibilisation au fonctionnement du service de l'eau et établissement d'une représentation des usagers</i>	10
3.2.	<i>Amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires des communes d'intervention</i>	12
3.2.1.	<i>Sensibilisation à l'hygiène.....</i>	12
3.2.2.	<i>Amélioration de l'accès à l'assainissement des villages pré-ciblés</i>	13
3.2.3.	<i>Accompagnement des communes partenaires et de leur population pour la construction ou la réhabilitation de points d'eau potable.....</i>	14
3.3.	<i>Mise en place d'un système de gestion, de suivi et d'entretien des ouvrages existants ou nouvellement aménagés</i>	18
3.3.1.	<i>Délégation de la gestion des ouvrages d'accès à l'eau potable à l'ONG Tehyna</i>	18
3.3.2.	<i>Suivi technique et financier du service délégué.....</i>	20
4.	BILAN DE L'ANNEE ECOULEE	24
ANNEXES.....		25
<i>Annexe 1 : Bilan des réalisations d'accès à l'eau potable par zone d'intervention.....</i>		25
<i>Annexe 2 : Résultats des analyses d'eau</i>		26
<i>Annexe 3 : Distance de puisage des 9 puits nouvellement construits à Farafangana.....</i>		27

LISTE DES ACRONYMES

AEP :	Accès à l'eau potable
AEPG :	Adduction d'Eau Potable par Gravitaire
AM :	Agent de maintenance
ATPC :	Assainissement total piloté par la communauté
BF :	Borne fontaine
CE :	Comité Eau ou association des usagers de l'eau (AUE)
CSB :	Centre de Santé de Base
CR :	Commune Rurale
DREAH :	Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
EAH :	Eau, Assainissement et Hygiène
FPMH :	Forage équipé de Pompe à Motricité Humaine
IA :	Inter Aide
MEAH :	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
PPMH :	Puits équipé de Pompe à Motricité Humaine
SDEA :	Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement
SMR	« Solontenan'ny Mpisotro Rano » - Représentant(e) des usagers
STEAH :	Service Technique Eau Assainissement Hygiène
TL / AH :	Technicien Locaux ou « Agents Hydrauliques » en charge des entretiens

1. Rappel des objectifs et résultats attendus

1.1. Objectifs du programme

Des services publics de l'eau établis dans 16 communes rurales partenaires et étendus à 5 nouvelles communes de la côte Sud-Est de Madagascar contribuent à l'**amélioration durable de la situation sanitaire et socio-économique des populations**. Leurs **conditions d'accès à l'assainissement sont renforcées et leur accès à l'eau potable amélioré durablement** grâce à la réalisation d'ouvrages, dont la gestion est déléguée à l'ONG Tehyna.

1.2. Résultats attendus

Principaux résultats attendus sur la durée du projet

1. Les bases d'un service public de l'eau sont renforcées dans les 16 communes partenaires et étendues à 5 communes additionnelles.

- Les communes rurales partenaires mettent en place et/ou consolident leur politique publique de l'eau et de l'assainissement, comprenant un mode de gestion et une tarification harmonisés.
- Une représentation des usagers du service de l'eau (SMR) est établie et formée pour suivre avec les autorités communales la bonne marche et la qualité du service délégué à l'ONG Tehyna.

2. L'accès à l'eau potable et les conditions sanitaires des usagers sont durablement améliorés dans les communes rurales partenaires.

- Les communes où des besoins restent à couvrir (parmi celles déjà partenaires ou celles ciblées) sont appuyées pour la **construction ou réhabilitation de 36 points d'eau potable** desservant les usagers avec une eau de qualité en quantité suffisante et dans des conditions d'accès adéquates (distance réduite, bonne ergonomie et facilité de puisage).
- **5 000 personnes bénéficient d'un accès instauré ou restauré à une eau de qualité** (attestée par des analyses d'eau ; 90% des points d'eau contrôlés délivrent de l'eau potable) **et en quantité suffisante** grâce aux points d'eau réalisés sur la période.
- **400 latrines** sont construites ou réhabilitées par les usagers afin d'éradiquer les zones de défécation à l'air libre. Le taux de couverture en latrines par village est de plus de 70% après intervention.
- Les usagers sont sensibilisés à l'hygiène et aux pratiques clefs permettant de réduire les diarrhées (conservation de l'eau, lavage des mains, utilisation des latrines).
- Des enquêtes attestent de l'amélioration des conditions sanitaires (hausse des taux de couverture en assainissement, du niveau de connaissance des messages clefs, etc.).

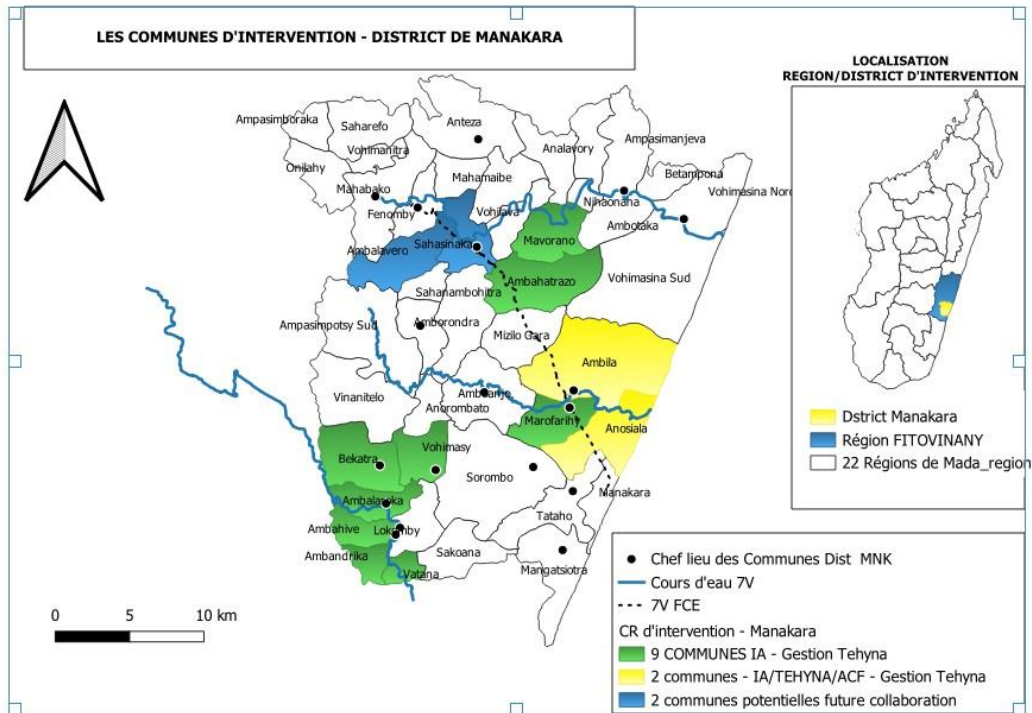
3. Les communes mettent en place des systèmes de suivi, de gestion et d'entretien de l'ensemble des ouvrages situés sur leur territoire.

- La gestion des ouvrages existants ou nouvellement aménagés est déléguée à l'ONG locale Tehyna dont le service est contrôlé par des collectifs d'usagers, les SMR. 90% des membres de ces collectifs sont des femmes.
- 130 points d'eau existants (auxquels s'ajouteront les nouveaux points d'eau construits ou réhabilités) desservant 23 000 usagers font l'objet de visites de suivi technique et financier – *Fanarahamaso* – au moins 2 fois par an (réalisées par les agents de suivi de Tehyna).
- Une collecte régulière des paiements de l'eau est assurée par Tehyna (taux de recouvrement de 90%) afin de contribuer au financement du service (83%), au versement des redevances communales (7%) et à une mise en épargne pour le renouvellement et l'extension des ouvrages (10%).

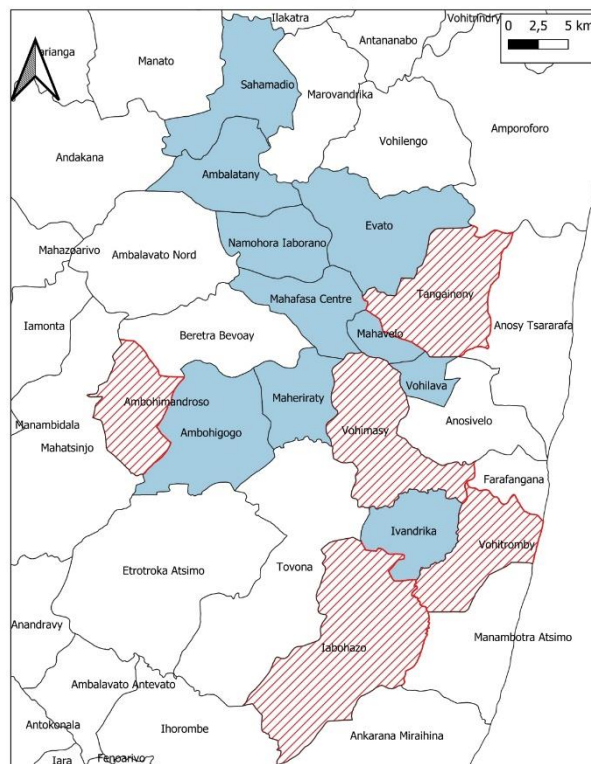
2. Localisation de la zone d'intervention

Cette année, **21 communes** ont été concernées par les activités du projet dans les deux zones d'intervention : 11 dans le district de Manakara et 10 dans le district de Farafangana.

Les cartes ci-après présentent ces deux zones d'intervention et les communes avec lesquelles une collaboration a pu être initiée en 2024 ou dans le cadre de cycles antérieurs du projet. D'autres communes ont par ailleurs été prospectées cette année, avec lesquelles les collaborations pourraient être étendues dans le futur ; les activités étant prévues pour se poursuivre à l'avenir.



Communes partenaires Inter Aide
District de Farafangana



Légende
 Limites des Communes Rurales
 ■ Communes partenaires
 ■ Communes en prospection

Mise à jour : 31/12/2024

3. Activités et résultats obtenus sur la période

3.1. Renforcement des bases d'un service public de l'eau dans les communes partenaires

3.1.1. Identification des besoins et planification des actions

Le Schéma Directeur de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (SDEAH) est un document établi dans le cadre d'un inventaire réalisé en concertation avec les équipes communales et les acteurs locaux et visant à compiler toutes les informations quant à la situation en termes d'accès à l'eau potable et à l'assainissement sur le territoire communal, ainsi que l'état de fonctionnement et l'éventuel type de gestion des ouvrages existants. Il permet aux élus et aux opérateurs de développement de définir, planifier et prioriser les interventions dans l'objectif d'améliorer, de façon concertée, les taux de couverture en eau potable et en assainissement sur le territoire d'une commune.

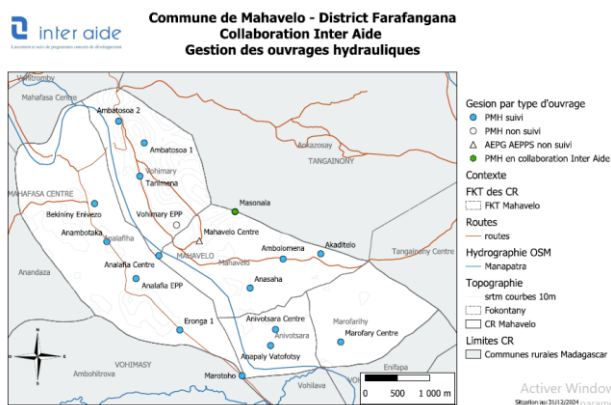
Dans le district de Manakara, sept des onze communes partenaires disposent à ce jour d'un SDEAH établi avec l'appui du projet. Ces documents ont permis de privilégier certaines des interventions opérées sur l'année dans ce district. Les principaux éléments contenus dans ces schémas directeurs sont repris dans le tableau suivant :

Commune	Nb habitants		Nb ménages	Nb Fokontany	Informations initiales				Année de réalisation du SDEAH
	TOTAL	Desservis en eau			Nb ouvrages	Dont fonctionnels	Taux de couverture en eau (ouvrages fonctionnels)	Taux de couverture en latrines	
MAVORANO	10 468	3 098	1 823	10	10	5	29,59%	5,92%	2022
VOHIMASY	23 968	1 080	3 266	10	7	2	4,51%	1,99%	
AMBAHATRAZO	11 061	385	811	5	6	1	3,48%	9,37%	
AMBALAROAKA	20 024	3000	3 163	6	5	4	14,98%	30,13%	
BEKATRA	40 134	15 898	5 735	10	11	7	39,61%	19,15%	
SAHASINAKA	16 953	3690	2 318	12	10	6	21,77%	23,70%	2023
AMBALAVERO	15 582	1 637	2 540	10	11	7	10,51%	12,76%	
TOTAL	138 190	28 788	19 656	63	60	32	20,83%	14,72%	

Dans le district de Farafangana, les équipes ont opté pour une approche différente. L'accompagnement des communes en vue de la priorisation des interventions et de l'amélioration du suivi du niveau d'accès à l'eau potable a suivi une **démarche d'analyse à deux niveaux** qui a permis de mieux appréhender la situation du point de vue de l'accès à l'eau potable sur les différents territoires communaux :

- Au **niveau de chaque fokontany**, une **approche participative** s'est appuyée sur l'**élaboration de cartes papier**. Cette méthode permet d'impliquer directement les acteurs locaux, notamment les chefs fokontany, dans l'identification et la cartographie des infrastructures et des besoins de leur territoire.
- Au **niveau communal**, ces données ont ensuite été numérisées et **intégrées dans un système cartographique informatisé**. Ces cartes numériques servent désormais de support aux discussions avec les autorités communales pour :
 - o Analyser la situation globale de l'accès à l'eau à l'échelle de la commune ;
 - o Identifier les zones prioritaires d'intervention ;
 - o Définir les axes stratégiques de développement ;
 - o Planifier les futures interventions de manière cohérente et coordonnée.

Cette approche, combinant cartographie participative sur le terrain et analyses sur la base de ces cartographies numérisées au niveau communal, s'est révélée particulièrement efficace pour une planification stratégique des actions au sein des 10 communes partenaires, en permettant aux élus d'avoir une meilleure connaissance de la situation sur leur territoire.



District de Farafangana : à gauche, cartographie du fokontany de Mahavelo (CR MAHAVELO) et à droite, la carte servant de base de discussion avec les équipes communales de Mahavelo afin de cibler et prioriser les besoins en termes d'accès en eau potable.

3.1.2. Formation et accompagnement des équipes communales sur le cadre légal EAH

S'appuyant sur le principe de maîtrise d'ouvrage communale prévu dans le cadre législatif malgache, le projet apporte un appui en continu auprès des communes partenaires pour renforcer leurs capacités techniques et institutionnelles. Cette activité est réalisée dans le but de consolider les compétences des élus communaux, à travers une série de formations dispensées par les équipes d'Inter Aide, avec l'appui de la Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH) en tant que représentante du ministère de l'eau au niveau régional. Les présidents *fokontany*¹ et plusieurs représentants des usagers ont également pu assister à certaines de ces formations.

A noter que cette année 2024 a été marquée par l'organisation des élections communales qui se sont finalement tenues en décembre dernier, après plusieurs reports de date. Ce contexte électoral a compliqué le travail d'accompagnement des communes durant cette dernière année, certains maires sortants ayant dû quitter leurs fonctions plus tôt afin de pouvoir se représenter. Des accompagnements ciblés ont toutefois pu être réalisés dans les deux districts. Ce travail d'accompagnement sera repris à l'avenir, les élections ayant abouti au changement d'une majorité des équipes communales avec lesquelles le projet avait collaboré jusqu'ici.

Dans le district de Manakara, seule la commune de Bekatra a bénéficié cette année de formations de ce type dispensées par Inter Aide. Cependant, les communes d'Ambila et d'Anosiala ont également été accompagnées par l'ONG Action contre la Faim (ACF), dans le cadre d'une collaboration formalisée avec Inter Aide et Tehyna. Cet accord a abouti à ce que la gestion des infrastructures réalisées par ACF soit confiée à Tehyna, en remplacement du modèle initial de gestion communautaire.

À la fin de l'année, **8 des 11 communes ont pu être soutenues afin de mieux appréhender leur rôle de maître d'ouvrage** : 3 cette année et 5 lors de cycles de financement antérieurs. Les autres communes n'ont pas pu être ciblées en raison de l'indisponibilité des équipes municipales, mobilisées par les élections. Toutefois, elles disposent déjà d'un niveau de connaissance suffisant pour participer au suivi du service d'eau assuré par Tehyna.



Séance de formation communale organisée à Bekatra le 19 avril 2024 – district de Manakara

Bien qu'aucune formation formelle n'ait été dispensée en 2024 pour les équipes communales **dans le district de Farafangana**, cette activité ayant déjà été réalisée les années précédentes (notamment dans le cadre d'un financement de la métropole), un travail d'accompagnement et de renforcement des capacités a été mené auprès de certaines communes partenaires. **Les efforts se sont concentrés sur Mahavelo et Ivandrika**, les deux communes avec lesquelles Inter Aide a récemment renforcé sa collaboration.

¹ Collectivités décentralisées de base qui participent à l'élaboration du programme de développement de la commune dont ils font partie.

Les axes d'intervention ont porté sur :

- L'élaboration conjointe de plans d'action adaptés aux réalités locales, établis en étroite concertation avec chacune des communes. Ces plans ont été conçus pour répondre aux besoins spécifiques identifiés sur le terrain (par exemple, adaptés à la situation du point de vue de l'assainissement) ;
- Le renforcement des compétences communales en matière d'assainissement, notamment dans le suivi et la supervision des constructions de latrines sur leur territoire. Un accent particulier a été mis sur la responsabilisation des communes dans cette phase. A titre d'exemple, dans la commune d'Ivandrika, des représentants de la commune sont intervenus plusieurs fois pour accompagner et encourager les ménages à réaliser leurs latrines (passage du maire d'Ivandrika et de son adjoint dans les 3 villages accompagnés en 2024) ;
- La mise en place d'un cadre de concertation régulier à travers des réunions mensuelles. Ces rencontres ont permis d'assurer :
 - o Un partage d'information continu sur l'avancement de la collaboration ;
 - o Un renforcement progressif de la maîtrise d'ouvrage communale ;
 - o Une meilleure compréhension du rôle central des communes dans la gouvernance locale dans le secteur de l'EAH.

En parallèle, un travail de formalisation de modules de formations sur l'EAH a été entrepris en collaboration avec la DREAH, dans l'optique d'une mise en œuvre de ces formations à partir de 2025 ; formations d'autant plus nécessaires suite aux dernières élections communales qui ont vu le remplacement de cinq des dix précédents maires². Ces formations permettront de renforcer les connaissances des maires reconduits à leur poste et de former les nouveaux élus en fonction de leurs besoins.



District de Farafangana, Commune d'Ivandrika : à gauche, réunion mensuelle à la commune avec M. le Maire, les conseillers, les chefs fokontany ; à droite, intervention de M. le Maire dans le village de Vodiasa pour stimuler la construction de latrines

3.1.3. Mise en place d'un service public de l'eau délégué à l'ONG Tehyna

L'appui aux communes partenaires vise la pérennité des résultats atteints dans le cadre du projet. Il s'agit d'accompagner les acteurs communaux non seulement dans la construction ou la réhabilitation d'ouvrages, mais aussi et surtout dans la mise en place d'un service de gestion et de maintenance de ces ouvrages (et de ceux existants construits ou non avec l'appui d'Inter Aide) adapté à ce contexte rural enclavé.

Suite au retour d'expériences sur les nombreuses contraintes liées à la gestion communautaire qui prévalait auparavant, et qui n'a pas toujours permis de garantir le fonctionnement optimal des infrastructures, la stratégie repose aujourd'hui sur un modèle qui prévoit que **la gestion, le suivi et l'entretien des ouvrages soient délégués à l'ONG Tehyna**, partenaire du projet. Cette gestion professionnelle présente l'avantage de limiter au maximum la charge de travail reposant sur les usagers, tout en garantissant **un service de qualité assuré par une équipe spécialisée**. Le **caractère non lucratif et inclusif de ce service** garantit par ailleurs un accès à l'eau potable « pour toutes et tous » à un coût abordable. Au regard de la capacité limitée de paiement des usagers de ces zones, ces derniers ne peuvent assumer seuls la totalité des coûts inhérents au

² Cas de Maheriraty, Evato, Mahafasa, Namohora laborano et Ivandrika. Les autres maires ont été reconduits dans leur fonction.

service, et ce dernier doit donc encore être en partie subventionné. Dans le contexte malgache, marqué par une faible capacité financière des pouvoirs publics, cette part de subventionnement ne peut pas être supportée par le gouvernement à ce stade et c'est donc faute d'alternative locale qu'Inter Aide entend accompagner durablement Tehyna, afin de garantir l'accès des usagers à un service professionnel de gestion-suivi-maintenance de leurs ouvrages qui reste en cohérence avec leur capacité à payer.

Fin 2024, les **21 communes partenaires du projet avaient opté pour ce modèle de gestion**, dont 4 au cours de l'année (les autres ayant déjà par le passé fait le choix de déléguer la gestion de leurs ouvrages à Tehyna). Toutes ces communes ont pu recevoir les formations nécessaires à leur compréhension effective des notions de délégation de service public, incluant des explications détaillées spécifiques aux modalités de la gestion déléguée à Tehyna. Ces formations, organisées par Inter Aide en étroite collaboration avec la DREAH, abordent les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes au service de l'eau et ce qu'implique concrètement la délégation de gestion des ouvrages AEP à Tehyna. Elles incluent les modalités de paiement qui sont proposées aux usagers, les sanctions prévues en cas de non-paiement, le versement des redevances communales dues par le gestionnaire ainsi que la mise en place et les modalités d'utilisation par Tehyna du fonds d'Epargne pour la Préservation et l'Investissement (EPI) – où 10% des recettes sont épargnées chaque année afin de contribuer à la préservation, au renouvellement ou encore à l'extension des ouvrages.

Du point de vue de la formalisation de cette délégation de gestion, **20 communes l'ont actée au travers d'arrêtés communaux** qui en déterminent le fonctionnement et fixe le tarif du service pour les usagers. La commune de Bekatra dans le district de Manakara est quant à elle la première à avoir été accompagnée par le projet dans une procédure d'appel d'offre en vue de la formalisation de sa gestion déléguée, telle que prévue par le cadre législatif malgache. Ces démarches ont abouti à la sélection officielle de l'ONG Tehyna (seul soumissionnaire ayant candidaté) en tant que gestionnaire délégué des ouvrages de son territoire. **Une note de service, établie par la commune et validée par la DREAH, a été établie dans ce sens.** Les autres communes partenaires suivront la même méthodologie, dès que les nouvelles équipes communales auront officiellement pris leurs fonctions.

Le tarif du service est décidé conjointement entre Tehyna et la commune, avec l'appui d'Inter Aide. Il peut être de deux types : soit volumétrique (cas du chef-lieu de Bekatra uniquement) ou forfaitaire par point d'eau. Dans le cas du paiement forfaitaire, ce dernier est versé en « prépaiement » par les communautés qui s'organisent librement pour le réunir. Le versement peut être effectué en une, deux ou quatre tranches, au choix de la communauté ; la fréquence et les dates de versement sont précisées par des contrats établis pour chaque point d'eau entre la communauté et Tehyna.

Dans les deux zones, le paiement de l'eau vise à couvrir : la gestion et la maintenance des points d'eau ainsi que les frais de réunion des représentants des usagers (83%), les redevances et taxes communales (7%) et un fonds d'Epargne pour Préservation et Investissement (EPI) géré par Tehyna qui peut être mobilisé pour le renouvellement, l'extension ou encore la préservation des ouvrages (10%).

Dans le district de Manakara, où les ouvrages peuvent être de type AEPG (desservant une ou plusieurs bornes fontaines) ou PPMH, les tarifs du service ont été fixés comme suit :

- Cas du forfaitaire : 300 000 Ar (soit environ 60€) par borne fontaine dans le cas d'une AEPG ou 200 000 MGA (soit environ 40€) par PPMH.
- Cas du volumétrique : 50 Ar par bidon au niveau des kiosques publics (dont 25 Ar pour le kiosquier) ou 2 500 Ar /m3 (et frais d'abonnement mensuel de 1 500 Ar) pour les branchements privés domiciliaires.

Une réduction de 50% est par ailleurs accordée aux points d'eau desservant des institutions publiques (écoles, centre de santé, etc.).

A Farafangana, la zone est uniquement composée de PPMH. Jusqu'ici, le tarif avait été fixé à 140 000 Ar (soit environ 28€) par an et par point d'eau. Cependant, **dans le cadre de la collaboration récente avec la commune d'Ivandrika**, Tehyna a fait le choix cette année de proposer directement **un tarif révisé à 200 000 Ar (environ 40€)** qui permettra d'améliorer l'autofinancement du service, tout en maintenant un prix en phase avec la capacité à payer des usagers. **Ce même tarif sera étendu à l'ensemble des communes**

partenaires à partir de 2025. Des séances de concertation avec les équipes communales, puis de sensibilisation des communautés ont été menées dans ce sens au cours du deuxième semestre 2024.

3.1.4. Sensibilisation au fonctionnement du service de l'eau et établissement d'une représentation des usagers



Rappel des messages de gestion par la directrice de Tehyna lors de la réception provisoire de l'ouvrage de Tanambao (CR AMBOHIGOGO – district de Farafangana)

La mise en place de la gestion TEHYNA est précédée de diverses sensibilisations tant au niveau de l'équipe communale (cf. 3.1.3) qu'au niveau des villages desservis par un point d'eau potable.

Afin d'accompagner la mise en place de la gestion déléguée au niveau communautaire, la méthodologie de collaboration avec les villages intègre systématiquement des animations, en réunions collectives et en visites à domicile, portant sur la maîtrise d'ouvrage communale et les messages clefs spécifiques à la gestion. L'objectif visé étant d'amener les futurs usagers de l'eau à connaître les parties prenantes du système, leurs rôles et responsabilités, et à accepter leurs engagements propres (nettoyage du point d'eau, paiement du forfait, etc.).

Cette activité est mise en œuvre en premier lieu par les animateurs d'Inter Aide et est ensuite relayée par les agents TEHYNA à chacune de leurs visites. Sont abordés durant ces sensibilisations, les détails sur le fonctionnement du service, son tarif, ses modalités de paiement ainsi que le rôle des différents acteurs impliqués (équipe communale, agents Tehyna, collectrices et représentants d'usagers).

Les agents de Tehyna à chacun de leur passage (suivi, prélèvement de forfait, intervention technique) renforce ensuite les messages afin de conserver un niveau de connaissance et de compréhension suffisant des usagers et insistent particulièrement sur les aspects financiers (ils s'assurent que les usagers connaissent le montant global de leur forfait et la date du prochain versement à honorer).

Dans le cadre de la gestion déléguée à Tehyna, **le rôle des acteurs communautaires est principalement recentré sur deux principaux ensembles de responsabilités :**

- la **représentation des usagers et le contrôle de la qualité du service délivré**, à travers les représentantes SMR,
- la **collecte des cotisations** nécessaires au paiement du service et le **nettoyage des points d'eau et de leur alentour** via les « collectrices ». En effet, ces tâches de nettoyage régulier ne sont pas incluses dans le service délivré par Tehyna et restent de la responsabilité de la communauté.

Prenant en considération le rôle central des femmes dans l'approvisionnement quotidien en eau du ménage dans le contexte malgache, une attention particulière est accordée à leur implication effective, notamment pour le contrôle de la qualité du service délivré par Tehyna.

Afin de faciliter la collecte des cotisations au niveau des usagers, **une collectrice est désignée par les villageois au niveau de chaque point d'eau.** Elle est en charge d'organiser le recouvrement de la somme forfaitaire à régler chaque année à Tehyna, selon des modalités laissées au libre choix des usagers. Une fois cette somme collectée, elle s'assure ensuite qu'elle est versée à temps à l'agent de Tehyna, à la date convenue dans le contrat de gestion liant la communauté au gestionnaire délégué. En échange du versement de cette somme fixe, un reçu est établi précisant la période concernée par le paiement (système de prépaiement). Selon le choix retenu par la communauté, le paiement peut être décomposé en un maximum de 4 tranches trimestrielles. La collectrice est également chargée de l'organisation régulière du nettoyage du



Signature d'un reçu de paiement par la collectrice de Vohitreo (CR MAVORANO – district de Manakara)

point d'eau et de ses environs. Ces collectrices sont appuyées par les équipes d'Inter Aide tout au long de la collaboration avec le village pour être en capacité d'assurer pleinement ces tâches au départ du projet.



Entretien prospectif avec une candidate SMR dans le village de Mideboka (CR MAROFARIHY – district de Manakara)

bulletin secret (visant l'unanimité) pour garantir que la représentante est véritablement choisie par les futurs usagers, et enfin mise en place d'un accompagnement spécifique et ciblé des représentantes élues, assuré par les animateurs et l'équipe d'encadrement.

Les équipes d'Inter Aide accompagnent également chaque village dans l'identification et l'élection d'une **Solontenan'ny Mpisotro Rano³ (SMR) pour chaque point d'eau existant ou réalisé**. Ce processus suit une méthodologie désormais bien rodée et adaptée au contexte local, afin de garantir une représentation équilibrée des intérêts des usagers du service d'eau. Cette méthodologie se déroule selon les étapes clés suivantes : organisation d'ateliers destinés aux femmes pour engager une discussion sur le rôle central de la femme dans les questionnements liés à l'eau (et continuer l'identification de la SMR), échange avec les candidates potentielles pour évaluer leur motivation et leur adéquation au rôle, organisation d'élections à

Ainsi, **169 SMR⁴ ont ainsi pu être identifiées et formées dans les districts de Farafangana et Manakara avec l'appui du projet à fin 2024**, dont 42 cette année. 166 d'entre elles assurent déjà leurs fonctions dans le cadre de la gestion déléguée à Tehyna.



Echange entre candidates SMR à Anaritanana (CR IVANDRIKA) à gauche – et à droite Atelier Femmes à Tanambao (CR AMBOHIGOGO – district de Farafangana)

Afin de renforcer la cohésion de groupe et le sentiment d'appartenance à un « collectif », les équipes ont développé cette année les premières **formations collectives des SMR**, pour l'instant **au niveau de 8 des 21 communes partenaires**. L'idée est ici de rassembler les SMR d'une même commune – jusqu'ici formées de manière individuelle – afin qu'elles puissent apprendre à mieux se connaître, favoriser la mise en place de mécanismes d'entraide et les préparer au mieux pour leur participation aux ateliers annuels de restitution organisés chaque année par Tehyna au sein de chaque commune. Ces formations collectives, dont les retours sont jusqu'ici plutôt positifs, seront étendues aux autres communes à partir de janvier 2025 (en prévision des ateliers de restitution qui devraient être organisés au premier trimestre).

³ Littéralement, le/la représentant.e des « buveurs d'eau »

⁴ 132 à Farafangana et 37 à Manakara (dont 34 au niveau d'ouvrages déjà en gestion)

3.2. Amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires des communes d'intervention

Préalablement à l'ouverture d'un chantier d'accès à l'eau potable, les villageois, en coordination avec l'équipe communale, sont appelés à remplir un ensemble de conditions, lesquelles sont formalisées par un contrat signé dès le début de la collaboration entre le projet, la commune et la communauté bénéficiaire. Ce contrat comprend entre autres : l'élimination des zones de défécation aux abords du village par la création de latrines, l'organisation et la collecte du premier paiement pour le service de l'eau, l'organisation communautaire pour l'apport et la préparation des matériaux locaux nécessaires au chantier, la présentation du service de l'eau et la mise en place de représentants des futurs usagers de l'eau (les SMR). Lorsque ces conditions sont remplies, le projet lance alors la construction ou la réhabilitation du point d'eau.

Toutes ces phases préalables sont jalonnées de sensibilisations à l'hygiène et à l'assainissement, dont les résultats sont présentés ci-après.

3.2.1. Sensibilisation à l'hygiène

La sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement constitue la première phase d'intervention du projet au niveau des villages, l'objectif visé étant de conduire les bénéficiaires vers un changement de comportements en matière d'hygiène ainsi qu'à une amélioration notable de leur situation en termes d'accès à l'assainissement (stratégie « latrines pour tous » contribuant à l'éradication des zones de défécation à l'air libre).

Afin d'atteindre les objectifs, les activités d'animation et de sensibilisation sont menées par les animateurs d'Inter Aide et visent l'ensemble des habitants des villages ciblés pour la réalisation d'ouvrages. Différents modules d'animation sont prévus tout au long de la collaboration avec chaque village (en assemblée générale, en visite à domicile ou en « focus group ») et prévoient l'utilisation de supports de communication variés (visuels, spots audio, etc.) pour aborder les 3 pratiques clés en matière d'hygiène : consommation d'eau potable, utilisation d'une latrine et lavage des mains avec du savon (et/ou des cendres).

Les activités de sensibilisation à l'hygiène ont concerné 20 villages en 2024 et ont permis de sensibiliser 6 026 personnes dans les districts de Manakara et Farafangana. Les résultats par zone sont détaillés ci-après :

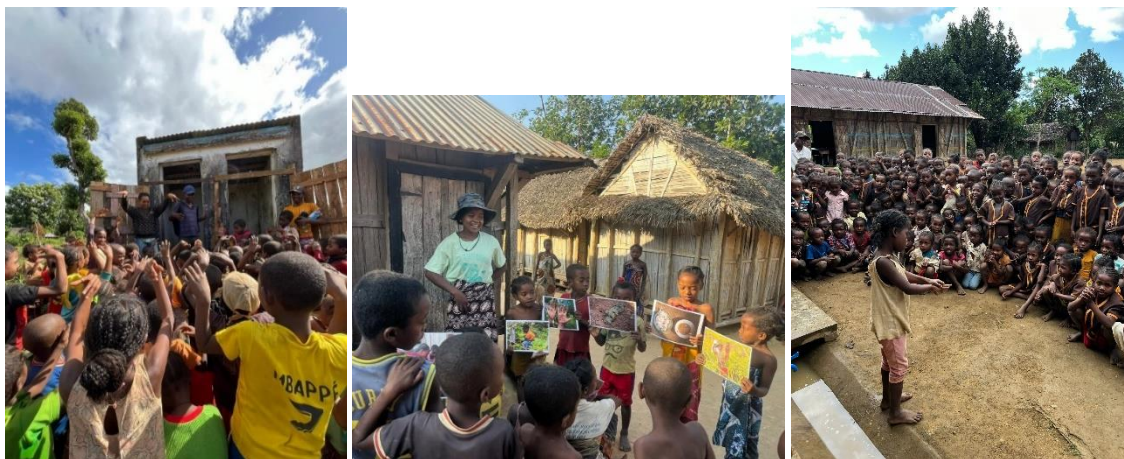
- **7 villages** du district de Manakara pour un total de **2 570 habitants issus de 596 ménages** ;
- **13 villages** du district de Farafangana pour un total de **3 456 habitants issus de 576 ménages**.



District de Farafangana : Focus group sur le « chemin du microbe » à Ambohigogo à gauche et à droite Jeu de l'Oie à Tanambao CR AMBOHIGOGO

Quelques spécificités du projet dans le district de Farafangana :

Dans l'ensemble des villages, des animations ludiques sont également proposées aux enfants pour intégrer les messages d'hygiène dès leur plus jeune âge et encourager à l'adoption de bonnes pratiques. Ces activités comprennent des poèmes, des chansons ou encore des jeux de relais, notamment axés sur le lavage des mains. Parallèlement, des sessions de sensibilisation ont été menées dans plusieurs écoles liées aux villages d'intervention, touchant **771 élèves de primaire** : 274 à Anivotsara, 94 à Marofarihy, 166 à Vodiasa et 237 à Ambohigogo.



District de Farafangana – de gauche à droite : animation EPP à Vodiasa (CR IVANDRIKA) sur l'utilisation des latrines ; Focus group enfant à Ambohigogo Ambony CR AMBOHIGOGO ; animation EPP à Mahavelo

Enfin, dans les villages proches des Centres de Santé de Base (CSB), l'équipe d'Inter Aide a proposé des animations sur l'hygiène, en collaboration avec les personnels de santé responsables de ces infrastructures. Ces activités, initiées par le personnel de santé, permettent d'établir une collaboration entre les CSB et Inter Aide, d'impliquer les institutions pour une meilleure pérennité des messages, de toucher davantage d'habitants de la commune et de renforcer les connaissances et pratiques d'hygiène, notamment auprès des jeunes mères. Ces animations sont organisées lors des jours de consultation (vaccination, consultations pré/post natales, surveillance nutritionnelle).



District de Farafangana : Animation CSB Mahavelo à gauche et animation par le médecin du CSB de Ambohigogo à droite

L'évaluation de l'assimilation des messages d'hygiène au sein des deux districts d'intervention est réalisée en menant des enquêtes avant et après intervention. Ces enquêtes portent sur la connaissance des pratiques essentielles pour prévenir les maladies diarrhéiques (arrêt de la défécation en plein air, consommation d'eau potable et lavage des mains avec du savon ou de la cendre, notamment après les selles).

A Farafangana, dans les 13 villages d'intervention, le taux de connaissances est passé de **7 % à 69 % de réponses correctes sur ces trois messages clés**. Dans le district de **Manakara**, dans les 7 villages ciblés sur la période, ce taux de connaissance est quant à lui passé de **18% à 66% après intervention**, mettant en exergue une évolution significative du niveau de rétention des messages.

3.2.2. Amélioration de l'accès à l'assainissement des villages pré-ciblés

La stratégie du projet dans les deux régions d'intervention prévoit la construction, dans chaque village ciblé pour l'accès à l'eau potable, de latrines pouvant être équipées de dalles *San Plat*, avec pour objectif l'amélioration notable des taux de couverture en assainissement. Afin de renforcer le sentiment d'appropriation des ménages acquéreurs de dalle *San Plat*, ces dernières sont vendues aux ménages désireux d'en faire l'acquisition à un coût subventionné par le projet de 5 000 Ar (environ 1€) à Manakara et 3 000 Ar (environ 0,60€) à Farafangana.

Sur la période, la sensibilisation et la mobilisation des bénéficiaires sur les travaux d'assainissement ont ainsi contribué à la **construction ou réhabilitation de 858 latrines (dont 171 équipées de dalles San Plat)** :

- **A Manakara** : construction de 300 nouvelles latrines et réhabilitation de 121 latrines, dont 68 équipées d'une dalle San Plat ;
- **A Farafangana** : construction de 322 nouvelles latrines et réhabilitation de 115 latrines existantes, dont 103 équipées d'une dalle San Plat.

Du point de vue du **taux de couverture en latrines**, ces réalisations ont permis une **nette amélioration de la situation** dans l'ensemble des communes ciblées, ce dernier passant de **19% à 76% dans le district de Farafangana**, et de **26% à 71% dans le district de Manakara**.



District de Farafangana, de gauche à droite : construction d'une latrine par une femme à Vodiasa (CR IVANDRIKA), latrine construite terminée à Tanambao (CR AMBOHIGOGO) et latrine présentée par une femme à Ambatosoa 1 (CR MAHAVELO)



District de Manakara : nouvelles latrines construites dans les communes de Vatana (à gauche) et d'Ambahive (à droite)

3.2.3. Accompagnement des communes partenaires et de leur population pour la construction ou la réhabilitation de points d'eau potable

Dans le district de Farafangana, Inter Aide collabore depuis 2018 avec une entreprise locale prestataire à qui est confiée l'exécution des travaux réalisés dans le cadre des interventions. Cette entreprise, créée par un ancien responsable de programme malgache d'Inter Aide et composée de maçons initialement formés dans le cadre des interventions passées, bénéficie du soutien et du renforcement d'Inter Aide depuis sa création, afin de l'accompagner dans le développement de son activité. Le coût des prestations facturées par l'entreprise prestataire dépend du niveau d'expertise requis et de la durée de réalisation. Elle s'engage dans ce cadre à superviser les maçons et la main-d'œuvre non spécialisée du village (rémunérée sur une base journalière par l'entreprise) et à former certains villageois motivés aux rudiments de la maçonnerie.

A Manakara, les travaux sont quant à eux réalisés à travers la contractualisation de prestataires maçons formés et encadrés par les équipes d'Inter Aide.

Dans les deux zones, Inter Aide se charge de l'approvisionnement en matériaux et en gros équipements, ainsi que du suivi de l'avancement de chaque chantier et du respect de leur cahier des charges, notamment pour garantir le respect des normes dans ces zones reculées d'intervention.

Sur cette dernière année de mise en œuvre, les travaux d'accès à l'eau potable ont permis **la construction ou la réhabilitation de 21 ouvrages, comptabilisant un total de 29 points d'eau publics qui desservent aujourd'hui 6 026 habitants** dans les deux districts de Farafangana et Manakara. Ces réalisations se répartissent comme suit :

- Dans le district de Manakara : réhabilitation de 4 PPMH et de 3 AEPG (alimentant 11 bornes fontaines ou kiosques et 13 branchements domiciliaires) desservant 2 570 personnes réparties dans 7 villages de 6 communes partenaires du projet ;
- Dans le district de Farafangana : 9 nouveaux ouvrages de type PPMH ont été construits et 4 ouvrages préexistants de type PPMH ont été surcreusés et réhabilités pour assurer la disponibilité de l'eau toute l'année ainsi qu'une ergonomie optimale de puisage et de nettoyage. De même, 1 ouvrage préexistant de type FPMH a aussi pu être réhabilité. L'ensemble de ces points d'eau permet aujourd'hui de desservir 3 456 personnes réparties dans 13 villages.

Le détail de ces réalisations par village est inséré en *Annexe 1*.

Ci-après, quelques photos des ouvrages d'eau potable réalisés en 2024 :



District de Manakara : captage, citerne et borne fontaine de l'AEPG de Vohitreo, Commune de MAVORANO



District de Manakara : à gauche, le PPMH de Mahavelo (CR AMBAHIVE) ; à droite le PPMH de Fotatra (CR VATANA)



District de Farafangana – PPMH Vodiassa CR IVANDRIKA ; de gauche à droite : ouvrage avant réhabilitation, ouvrage post-intervention et 3 femmes au point d'eau



District de Farafangana – FPMH de Marofarihy (CR MAHAVELO) : à gauche l'ouvrage avant intervention, à droite la réception provisoire, en présence de la DREAH, de M. le Maire, de la SMR et des futurs usagers du point d'eau



District de Farafangana – Fonçage à Tanambao (CR AMBOHIGOGO) à gauche et création du canal d'évacuation au niveau de la margelle de couverture du puits de Bekiny (CR MAHAVELO)



District de Farafangana – A gauche, le chantier de Ambatosoa 1 (CR MAHAVELO) interrompu après les fortes pluies en janvier 2024 (reprise et finalisation du chantier en novembre 2024) ; à droite installation de la pompe à Anapaly Vatofotsy (CR MAHAVELO)



District de Farafangana – Réception provisoire de PPMH : à Ambohigogo CSB (CR AMBOHIGOGO) à gauche, et à Anivotsara (CR MAHAVELO) à droite

Etude de quelques indicateurs :

Les ouvrages d'accès à l'eau potable ont permis d'améliorer la qualité et la quantité d'eau consommée par les villageois. Ils ont également facilité l'accès à l'eau par une réduction de la distance de puisage et une amélioration de l'ergonomie du puisage par rapport à la situation antérieure (points d'eau traditionnels).

• Profondeur et délais de réalisation – cas des nouveaux ouvrages du district de Farafangana :

La profondeur moyenne des PPMH construits sur la période est de 10,36 mètres pour une profondeur cumulée de 93,25 mètres.

• Qualité de l'eau

Afin de garantir la potabilité de l'eau délivrée par chaque point d'eau, la qualité de l'eau est systématiquement contrôlée après l'installation des ouvrages à travers des analyses bactériologiques réalisées en interne par l'équipe technique du programme. Ces analyses ont été effectuées :

- **A Farafangana**, sur l'ensemble des ouvrages construits ou réhabilités sur la période. Ces analyses ont permis de confirmer que chacun de ces points d'eau délivre une **eau de bonne qualité, exempte de coliformes fécaux et au pH neutre**. Du point de vue de la turbidité, tous les ouvrages, à l'exception de celui d'Ambatosoa 1, sont conformes aux normes recommandées, à savoir une **turbidité < 5 NTU**. Cette turbidité est de 7 pour le puits d'Ambatosoa 1, situation probablement liée à la sécheresse particulièrement sévère qui a frappé la région cette année, causant une importante baisse du niveau des nappes phréatiques. Ces paramètres continueront d'être suivis en collaboration avec le gestionnaire Tehyna pour s'assurer que l'eau reste potable. Dès le rechargement des nappes à l'arrivée des pluies, Inter Aide procédera à une nouvelle analyse spécifique au point d'eau d'Ambatosoa 1 pour vérifier l'évolution de la situation.
- **A Manakara sur les 7 ouvrages réhabilités sur la période**. Les résultats obtenus ont permis de confirmer que tous présentaient un pH et une turbidité conformes aux normes recommandées. Quatre d'entre eux ont révélé des analyses totalement exemptes de coliformes fécaux ; seuls 3 ont mis en évidence des analyses indiquant la présence d'1 coliforme pour 100ml. Ce résultat ne présente néanmoins aucun risque pour la consommation humaine, et ces ouvrages ont par ailleurs fait l'objet d'une désinfection complète à la suite de ces analyses. Ils sont enfin régulièrement nettoyés et désinfectés dans le cadre des visites régulières assurées par les agents de maintenance de Tehyna, afin de garantir un maintien de la potabilité dans le temps.

Les résultats de l'ensemble de ces analyses sont détaillés en *Annexe 2*.

• Réduction de la distance de puisage – cas des nouveaux ouvrages du district de Farafangana

Des mesures de distance de puisage avant et après intervention ont été effectuées sur les 9 villages ayant bénéficié d'une construction de nouveau point d'eau sur la période. Ces mesures prennent en compte la distance réelle à parcourir jusqu'aux points d'eau traditionnels depuis un ou plusieurs ménages considérés comme centraux (selon la configuration du village), comparée à la distance depuis ces mêmes ménages jusqu'au point d'eau potable.

Les résultats de ces mesures ont permis de mettre en évidence que la distance moyenne de puisage après intervention a été réduite de 41%. Il s'agit d'un gain en temps et d'une réduction de fatigue liée à cette corvée, qui bénéficient notamment aux femmes et aux enfants de ces villages qui en sont généralement chargés.

Les détails de ces mesures par village sont insérés en Annexe 3.

3.3. Mise en place d'un système de gestion, de suivi et d'entretien des ouvrages existants ou nouvellement aménagés

3.3.1. Délégation de la gestion des ouvrages d'accès à l'eau potable à l'ONG Tehyna

Comme présenté plus haut, **21 communes ont aujourd'hui opté pour une délégation de la gestion de leurs points d'eau publics à l'ONG Tehyna** (cf. 3.1.3). Ces points d'eau sont majoritairement de trois sortes : ils peuvent avoir été réalisés par Inter Aide au cours de la période et directement intégrés dès leur finalisation ; ou encore réalisés lors de phases de projet antérieures et intégrés avec ou sans remises à niveau lors du transfert de gestion acté par les communes ; ou enfin réalisés par d'autres opérateurs intervenant sur les zones du projet.

Sur cette année, 42 points d'eau ont été intégrés suite à leur construction/réhabilitation (29) ou remise à niveau (13) par Inter Aide, et 12 réalisés par d'autres opérateurs ; soit un **total de 54 points d'eau publics additionnels intégrés sur cette seule année**.

Ainsi, à fin 2024, sur les 21 communes concernées, **l'ONG Tehyna assure la gestion, le suivi et la maintenance de 185 points d'eau publics (et 13 branchements privés domiciliaires) qui desservent 37 247 habitants** dans les districts de Farafangana et Manakara.

Le tableau ci-après détaille la situation du point de vue de la gestion des points d'eau potable au niveau des communes ayant officiellement acté une délégation de ce service à l'ONG Tehyna. Y sont ainsi reportés :

- le nombre de points d'eau publics dont l'ONG assure déjà le suivi et l'entretien (185) ;
- les points d'eau en dehors de tout système de gestion – dont certains sont aujourd'hui en panne – et qui pourraient, eux aussi, bénéficier de ce service à terme sous réserve que ces derniers soient réhabilitables au préalable. A défaut, de nouvelles constructions pourraient dans certains cas être envisagées (121).

On notera dans ce tableau qu'à la fin de l'année 2024, **l'ONG Tehyna assure ainsi la gestion, le suivi et la maintenance de 60% des points d'eau existants sur les 21 communes partenaires**.



Intervention sur le PPMH d'Agnagnamba
(CR EVATO – district de Farafangana)

En comptabilisant les points d'eau encore non gérés – qui pourront faire l'objet de réhabilitations – et les nouvelles constructions prévues dans le cadre du projet, les perspectives d'extension du service de l'eau délivré par Tehyna au sein de ces territoires restent toujours importantes.

District	Commune	Nb points d'eau - Gestion Tehyna	Nb points d'eau « hors gestion »	Total points d'eau	Taux d'adhésion au service Tehyna
FARAFANGANA	Sahamadio	7	0	7	100%
	Ambalatany	6	10	16	38%
	Namohora laborano	7	0	7	100%
	Evato	31	8	39	79%
	Mahafasa	18	10	28	64%
	Maheiraty	17	2	19	89%
	Ambohigogo	18	4	22	82%
	Vohilava	10	1	11	91%
	Mahavelo	15	7	22	68%
	Ivandrika	3	11	14	21%
	TOTAL FARAFANGANA	132	53	185	71%
MANAKARA	Mavorano	12	4	16	75%
	Ambandrika	4	2	6	67%
	Ambahive	9	4	13	69%
	Ambalaroaka	4	6	10	40%
	Ambahatrazo	1	9	10	10%
	Vatana	7	8	15	47%
	Bekatra	6	9	15	40%
	Vohimasy	2	13	15	13%
	Marofarihy	1	4	5	20%
	Ambila (collab. ACF) ⁵	4	5	9	44%
	Anosiala (collab. ACF) ⁵	3	4	7	43%
	TOTAL MANAKARA	53	68	121	44%
CUMUL 2 DISTRICTS		185	121	306	60%

Afin d'accompagner la professionnalisation du service délégué à l'ONG Tehyna, ses agents – en charge du suivi, de l'entretien et de la réparation des ouvrages intégrés – ont également été accompagnés sur la période afin de renforcer leurs capacités et améliorer leurs méthodes de travail dans le but de garantir en tout temps un service de qualité. A ce titre, ces derniers sont désormais en charge des diagnostics des pompes lors des réhabilitations ou encore de leur installation en cas de nouvelles constructions. Dans le cas des AEPG, les agents sont associés aux différentes phases de travaux, leur permettant ainsi de disposer à l'issue du chantier d'une connaissance fine des différents éléments composant chaque ouvrage. Cette démarche vise d'une part à s'assurer que les agents soient en maîtrise des caractéristiques techniques de chaque point d'eau ou ouvrage et que d'autre part, ce faisant, ils puissent renforcer leurs compétences techniques, notamment dans le démontage et la manipulation des pompes.

A noter enfin que l'équipe de Tehyna a été renforcée cette dernière année avec **l'embauche d'un agent de maintenance supplémentaire dans le district de Farafangana** ; le nombre de PPMH à suivre étant désormais trop conséquent pour un seul agent. A la fin 2024, l'équipe de Tehyna compte donc désormais 3 agents de maintenance (un pour la zone de Manakara, deux pour la zone de Farafangana, ainsi qu'un coordinateur en charge du suivi des deux districts ; l'ensemble encadré par une directrice malgache).

⁵ Source : <https://seam.meah.gov.mg/>

3.3.2. Suivi technique et financier du service délégué

Pour garantir un accès durable à l'eau potable aux populations, Tehyna organise un suivi régulier des points d'eau par l'intermédiaire d'agents de terrain mobiles. Dans le cadre de visites périodiques, ces agents sont en charge de toutes les opérations de « petit entretien » et de réparation nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages, ainsi que du prélèvement des paiements forfaitaires auprès des collectrices, selon les modalités et la fréquence prévus aux contrats établis avec les communautés.

Afin de garantir la transparence du service, l'ONG Tehyna s'engage par ailleurs chaque année à restituer ses résultats – tant techniques que financiers – auprès de chaque commune concernée, en présence de représentants de la DREAH, de l'équipe communale et des collectifs SMR.

Ce temps de réunion et d'échange est également l'occasion de collecter plus largement l'avis des usager.es sur ce qu'ils pensent de la qualité du service délivré sur l'année, à travers les « rapports de satisfaction » établis et compilés par les SMR au niveau de chaque commune. A l'issue de ces réunions, Tehyna s'engage à prendre en considération les avis des usagers, surtout les points sur lesquels ils ne sont pas satisfaits et à adopter les mesures nécessaires, le cas échéant, pour améliorer la qualité de ses services.

Ces réunions sont organisées à chaque début d'année, à l'initiative de Tehyna, pour présenter les résultats de l'année écoulée. Ainsi en 2024, **15 réunions de restitution portant sur les résultats de 2023 ont été organisées** au niveau de 6 communes du district de Manakara (Ambandrika, Ambahive, Ambalaroaka, Ambahatrato, Vatana et Mavorano) et de 9 communes du district de Farafangana (Mahafasa, Maheriraty, Ambohigogo, Vohilava, Mahavelo, Sahamadio, Ambalatany, Namohora et Evato).

Du point de vue des usagers, les résultats communiqués par les SMR dont une forte majorité était présente lors de ces 15 ateliers indiquent, dans l'ensemble, une **très bonne satisfaction vis-à-vis de la qualité du service délivré et des quatre critères faisant partie intégrante des quatre garanties prévues par Tehyna** : une eau de qualité et en quantité suffisante tout au long de l'année, un délai de réparation en cas de panne inférieur à 5 jours ouvrés ainsi qu'une relation de qualité avec les agents de maintenance déployés par Tehyna.

Ces retours précis, compilés dans les tableaux de bord de Tehyna et résumés par district ci-après, confirment la pertinence de ce système de remontée d'information. Ils permettent à Tehyna d'identifier rapidement les problématiques et de mettre en œuvre les actions nécessaires pour améliorer continuellement la qualité de son service.

Districts	Nb ateliers organisés	Taux de présence SMR	TAUX DE SATISFACTION (SMR présentes)			
			Qualité eau	Quantité eau	Délai de réparation	Communication
Farafangana	9	85%	92%	87%	96%	100%
Manakara	6	97%	90%	93%	93%	97%

Ce même type d'atelier sera étendu aux autres communes partenaires au cours du premier trimestre 2025, afin de leur présenter les résultats atteints en 2024 et détaillés ci-après.

DONNEES GENERALES OUVRAGES			SUIVI FINANCIER				SUIVI TECHNIQUE					
District	Commune	Nb PE	Recettes prévisionnelles 2024	Recettes collectées	Nombre de coupures pour défaut de	% de recouvrement	Nombre de passages des agents	Dont interventions techniques	Nb et état des points d'eau à fin 2024			
									Parfait état (A, A')	Petite intervention à prévoir (B)	Non fonctionnel	Tarissement
Manakara	Mavorano	12	2 300 000	2 025 000	2	88%	86	75	12	0	0	0
	Ambandrika	4	800 000	800 000	-	100%	16	18	2	2	0	0
	Ambahive	9	1 650 000	1 650 000	-	100%	57	18	6	3	0	0
	Ambalaroka	4	750000	750 000	-	100%	10	4	2	2	0	0
	Ambahatrazo	1	300000	300 000	-	100%	4	1	1	0	0	0
	Vatana	7	1000000	1 000 000	-	100%	21	12	7	0	0	0
	Vohimasy	2	300000	300 000	-	100%	1	0	2	0	0	0
	Marofarihy	1	100000	100 000	-	100%	2	1	1	0	0	0
	Ambila	4	400000	400 000	-	100%	8	3	4	0	0	0
	Anosiala	3	250000	250 000	-	100%	6	2	2	0	0	1
	<i>Sous total « forfaitaire » Manakara</i>	<i>47</i>	<i>7 850 000</i>	<i>7 575 000</i>	<i>2</i>	<i>96%</i>	<i>211</i>	<i>134</i>	<i>39</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
	Bekatra Volumétrie (inclus 13 branchements privés)	19	n/a	3 875 800	-	n/a	24	1	19	0	0	0
SOUS TOTAL MANAKARA		66	7 850 000	11 450 800	2	n/a	235	135	58	7	0	1
Farafangana	Mahafasa	18	2 520 000	2 480 000	4	98%	95	24	15	0	0	3
	Maheriraty	17	2 380 000	1 975 000	5	83%	94	38	14	1	0	2
	Ambohigogo	18	2 240 000	1 915 000	7	85%	83	22	13	0	0	5
	Vohilava	10	1 400 000	938 000	4	67%	56	15	9	1	0	0
	Mahavelo	15	1 750 000	1 750 000	2	100%	59	21	10	2	0	3
	Sahamadio	7	980 000	900 000	2	92%	32	8	5	0	0	2
	Ambalatany	6	796 000	796 000	3	100%	27	11	4	1	0	1
	Namohora laborano	7	980 000	922 000	1	94%	31	10	3	1	0	3
	Evato	31	4 365 000	4 365 000	9	100%	148	42	24	4	0	3
	Ivandrika	3	300 000	200 000	-	67%	7	3	2	0	0	1
SOUS TOTAL FARAFANGANA		132	17 711 000	16 241 000	37	92%	632	194	99	10	0	23
TOTAL GENERAL (forfaitaire uniquement)		179	25 561 000	23 816 000	39	93%	843	328	138	17	0	24
TOTAL GENERAL		198	n/a	27 691 800	39	n/a	867	329	157	17	0	24

Quelques éléments d'analyse de ce bilan :

Au cours de l'année 2024, les agents de Tehyna ont effectué **867 visites au total, dont 329 dites « techniques » pour de la maintenance, des opérations de diagnostic ou de réparation.**

Ces visites sont essentielles dans la mesure où elles permettent aux agents d'évaluer périodiquement l'état du point d'eau. Ils vérifient ainsi les éventuelles dégradations ayant pu survenir depuis leur dernier passage, ou encore les dysfonctionnements qui n'auraient pas fait l'objet de signalement de la part des usagers (bruit anormal au niveau de la pompe, jeu au niveau du bras de pompage, problème d'amorçage, etc.). Ces visites sont aussi l'occasion pour les agents de consulter et d'échanger avec les SMR et les collectrices, et plus largement de rappeler aux utilisateurs des points d'eau les consignes d'utilisation. Il est par ailleurs rappelé dans le cadre de ces visites l'importance de signaler sans délai toute anomalie constatée afin d'éviter une panne plus grave (qui risquerait d'entraîner une rupture de l'approvisionnement plus longue). Depuis 2023, chacune des visites effectuées par un agent de Tehyna inclut également des séances de démonstration permettant aux usagers présents d'adopter les bons gestes. Enfin, en cas de besoin, des visites techniques peuvent être prévues par les agents pour toutes autres opérations de maintenance, de diagnostic ou de réparation.

Elles constituent également une bonne occasion d'évaluer la rétention des messages liés à la gestion, et de les rappeler si nécessaire (montant du/des forfait(s) à payer, date(s) de paiement, engagements de Tehyna dans le cadre du service, etc.).

Du point de vue de la fonctionnalité, à la fin de l'année, **100% des points d'eau étaient fonctionnels**, avec toutefois 17 d'entre eux qui nécessitaient encore de petites interventions d'entretien en fin d'année. A noter en revanche que 24 points d'eau, bien que fonctionnels, ont montré des signes de tarissement plus ou moins important pendant la période d'étiage, liée à la sécheresse particulièrement sévère qui a frappé l'ensemble du pays cette année. La plupart de ces puits ne pouvant être surcreusés (en raison de la présence de roche mère au fond de l'ouvrage) Tehyna n'a pas vraiment de prise sur ces problèmes.

Dans ces cas particuliers, et afin de ne pas pénaliser les usagers, un suivi rapproché a été mis en place par les équipes de Tehyna. Il s'agit de surveiller la hauteur de la colonne d'eau, d'apprécier le plus justement possible la durée du tarissement et d'adapter si nécessaire le montant du prochain paiement pour qu'il couvre uniquement la période où le puits est fonctionnel. En effet, le principe de la gestion de Tehyna reposant sur un système de prépaiement, le tarif est dans ce cas ajusté en fonction du nombre de mois où les usagers n'ont pas eu accès à l'eau de façon normale (tarissement partiel ou complet). Cette nouvelle mesure a été plutôt bien comprise par les usagers et n'a pas suscité de problème. Au-delà de ce suivi, les agents de Tehyna accompagnent également les communautés pour qu'elles puissent organiser et mettre en place une forme de rationnement, afin de garantir que toutes les familles puissent avoir un accès à une quantité minimale d'eau par jour. Mais cette solution reste partiellement satisfaisante pour Tehyna qui continue de réfléchir avec Inter Aide à des solutions alternatives pour ces cas particuliers, avec notamment l'idée de proposer aux ménages concernés une solution de traitement d'eau à domicile qu'ils pourraient utiliser lorsqu'ils n'ont pas d'autres choix que de retourner s'approvisionner au point d'eau traditionnel pendant les périodes d'étiage sévères. **Des kits de traitement composés d'un seau hermétique dans lequel est installée une bougie filtrante en céramique, sont à l'heure actuelle à l'essai dans le district de Farafangana** (où ces tarissements étaient cette année majoritaires) et pourraient être distribués au niveau des villages concernés par ces phénomènes de tarissement temporaires répétés à partir de 2025 (sous réserve que le test pilote soit concluant).



District de Farafangana : présentation du kit de traitement d'eau à domicile à quelques usagers (test pilote)

Sur le plan financier pour finir, il était prévu que Tehyna collecte en 2024 **un total de 25 561 000 MGA (environ 5 100 €) de recettes auprès des usagers des 179 points d'eau en paiement forfaitaire, soit 58% de**

plus qu'en 2023. Malgré quelques coupures temporaires de l'accès à l'eau suite à des défauts de paiement⁶ (39 coupures sur l'année), **le taux de recouvrement de ces recettes a été globalement bon, atteignant plus de 93% sur l'année.** L'impact des coupures d'eau a été assez positif pour le recouvrement, puisque l'immense majorité de ces dernières n'a pas excédé un mois ; et la plupart d'entre elles ont même été généralement inférieures à une semaine. A noter également que cette année a vu **l'entrée en gestion du premier ouvrage volumétrique à partir du 2nd semestre 2024, qui à lui seul a permis de générer près de 14% du montant total des 27 691 800 MGA de recettes collectées (soit plus de 5 500€),** laissant ainsi entrevoir des premières pistes d'amélioration du point de vue de l'autofinancement du service.

Telles que prévues dans le cadre du service, les parts pour le versement des redevances communales (7%) ainsi que pour le Fond d'Épargne pour la Préservation et l'Investissement (EPI) des ouvrages à hauteur de 10% des recettes effectivement collectées, ont été épargnées et seront – à l'issue des réunions de restitution prévues début 2025 – reversées aux communes pour ce qui est des redevances. **En 2024, ces redevances ont été versées par Tehyna (sur les prélèvements collectés en 2023) aux 16 communes concernées et se sont élevées à 1 100 781,50 MGA.** Cette somme est prévue pour quasiment doubler en 2025.

En conclusion, ce système de gestion semble aujourd'hui bien accepté par les usagers qui commencent à voir l'intérêt de ce paiement forfaitaire leur garantissant un maintien durable de leur ouvrage, et ce, quel que soit le coût de réparation en cas de panne.

A noter que ces recettes, malgré l'augmentation de leur volume et le fait qu'elles constituent une somme importante pour la zone, ne suffisent toujours pas à financer l'ensemble des coûts du service. Certains postes de dépenses, comme les gros investissements en matériel ou véhicule, ou encore certains salaires de cadres sont encore subventionnés par Inter Aide dans une logique d'accompagnement de long terme, visant à tendre vers une plus grande autonomie financière du service (moyennant notamment l'intégration d'autres ouvrages dont certains en volumétrie pour favoriser une péréquation des coûts, ou encore la révision progressive des tarifs à la hausse déjà prévue dans le district de Farafangana à partir de 2025⁷).

⁶ Pour rappel, lorsqu'une communauté ne s'acquitte pas de son paiement forfaitaire à la date convenue, l'accès à son point d'eau est temporairement fermé avec l'accord de la commune, conformément aux clauses prévues au contrat qui lie Tehyna et les usagers. En cas de paiement retardé de plus de 15 jours, le montant à verser est ajusté au prorata de la durée d'interruption du service, expliquant les écarts entre recettes réelles et prévisionnelles.

⁷ Le tarif appliqué était jusqu'ici de 140 000 MGA par an / PPMH ; il sera révisé à 200 000 MGA dès le 1^{er} janvier 2025.

4. Bilan de l'année écoulée

Cette nouvelle année de projet a permis **d'étendre le service de l'eau délivré par Tehyna dans 21 communes des districts de Manakara et Farafangana, avec aujourd'hui 185 points d'eau publics et 13 branchements privés desservant quotidiennement plus de 37 000 personnes.**

Au-delà de cet objectif principal, des avancées notables ont été réalisées :

- La **sensibilisation** a contribué à **une meilleure adoption des bonnes pratiques** d'hygiène dans les familles des 20 villages appuyés (6 026 habitants).
- La situation sanitaire des villages ciblés s'est améliorée grâce à la **construction ou à la réhabilitation de 858 latrines**, dont 171 équipées de dalles San Plat.
- Dans ces mêmes villages (dans 10 des 21 communes partenaires), l'accès à l'eau potable s'est renforcé grâce à **29 points d'eau publics construits ou réhabilités, desservant quotidiennement donc 6 026 usagers.**

Le bilan à fin 2024 met en lumière un dépassement des objectifs initialement fixés, témoignant du dynamisme du projet, de l'engagement des équipes sur le terrain et de l'intérêt fort des communes et communautés. Cependant, l'achèvement des 36 points d'eau prévus n'a pu être réalisé en raison de la mobilisation importante autour de la réhabilitation de l'AEPG du chef-lieu de Bekatra. Cet ouvrage, datant de 1998, a nécessité des travaux complémentaires imprévus, mais sa remise en service s'est avérée essentielle : il approvisionne aujourd'hui plus de 900 habitants et marque une étape clé pour Tehyna dans l'expérimentation de la vente au volume qui contribuera à améliorer progressivement l'autonomisation financière du service. Au final, malgré 7 points d'eau en moins, le nombre d'usagers est supérieur à la projection initiale.

Malgré ces avancées, les besoins en eau potable et en assainissement restent considérables dans la région. Inter Aide entend donc poursuivre ses efforts pour améliorer durablement les conditions sanitaires des habitants des districts de Manakara et Farafangana. Dans cette optique, de nouvelles communes ont été identifiées afin d'étendre la couverture en eau et en assainissement tout en renforçant la présence de Tehyna, dont l'expertise et la reconnaissance n'ont cessé de croître ces dernières années.

Résultats cumulés à fin 2024 :

Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Résultats	Atteinte des résultats
Amélioration de la situation sanitaire - Assainissement	Nombre latrines construites ou réhabilitées	400	858	215%
	Taux de couverture après intervention	>70%	Farafangana: 76% Manakara: 71%	-
Amélioration de la situation sanitaire - Accès à l'eau potable	Nombre de points d'eau construits ou réhabilités	36	29	81%
	Nombre d'habitants concernés	5000	6026	121%
	90% des points d'eau délivrent de l'eau potable	90%	100%	-
Professionalisation du service de gestion-suivi-maintenance des ouvrages AEP	Nombre de points d'eau publics intégrés à la gestion Tehyna	166	185	111%
	Nombre de communes ayant délégué la gestion-suivi-maintenance de leurs ouvrages à Tehyna	21	21	100%
	Nombre d'usagers bénéficiant d'un service de gestion-suivi-maintenance de leur ouvrage par Tehyna	28000	37247	133%

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan des réalisations d'accès à l'eau potable par zone d'intervention

District de Manakara :

Commune	Village(s)/Système	Type d'intervention	Type d'ouvrage	Nb de PE	Nb usagers
MAVORANO	Vohitrevo/Ambohimananarivo	Réhabilitation	AEPG	3	226
VATANA	Fotatra	Réhabilitation	PMH	1	385
VATANA	Nato	Réhabilitation	PMH	1	424
BEKATRA	BEKATRA	Réhabilitation	AEPG	6	908
AMBAHIVE	Mahavelo	Réhabilitation	PMH	1	189
MAROFARIHY	Mideboka	Réhabilitation	PMH	1	282
VOHIMASY	Marofianaritra/Ambohimaro	Réhabilitation	AEPG	2	156
TOTAL				15	2 570

District de Farafangana :

Commune	Village/ ouvrage	Type d'intervention	Type ouvrage	Nb de PE	Nb usagers
Ambohigogo	Ambohigogo CSB	Réhabilitation	PPMH	1	815
Ambohigogo	Ambohigogo EPP	Réhabilitation	PPMH	1	
Ambohigogo	Tanambao	Nouvelle construction	PPMH	1	144
Ivandrika	Ambalamanga	Réhabilitation	PPMH	1	155
Ivandrika	Anaritanana	Nouvelle construction	PPMH	1	326
Ivandrika	Vodiasa	Réhabilitation	PPMH	1	362
Mahavelo	Analafia centre	Nouvelle construction	PPMH	1	170
Mahavelo	Bekininy Enivezo	Nouvelle construction	PPMH	1	226
Mahavelo	Anapaly Vatofotsy	Nouvelle construction	PPMH	1	318
Mahavelo	Anivotsara	Nouvelle construction	PPMH	1	166
Mahavelo	Anasaha	Nouvelle construction	PPMH	1	179
Mahavelo	Marofarihy	Réhabilitation	FPMH	1	150
Mahavelo	Ambatosoa 1	Nouvelle construction	PPMH	1	194
Vohilava	Tombatafika	Nouvelle construction	PPMH	1	251
TOTAL				14	3456

Annexe 2 : Résultats des analyses d'eau

District de Manakara :

Commune	Fokontany	Village	Point d'eau Analysé	Résultats analyses d'eau			
				Date	NTU	CFU/ 100ml	PH
VOHIMASY	Marofinaritra	Marofinaritra	Citerne	14/12/2024	< 5	1	6,8
VATANA	Fotatra	Fotatra	PPMH	20/11/2024	< 5	0	6,8
VATANA	Nato	Nato	PPMH	20/11/2024	< 5	0	6,8
AMBAHIVE	Tanjokondrobe	Mahavelo	PPMH	20/11/2024	< 5	0	6,8
MAROFARIHY	Mideboka	Mideboka	PPMH	18/12/2024	< 5	0	7,2
BEKATRA	Bekatra	Bekatra	Captage 2	14/12/2024	< 5	1	6,8
MAVORANO	Vohitrevo	Vohitrevo/Ambohimananarivo	Citerne Vohitrevo	18/12/2024	< 5	1	6,8
ANCIEN POINT D'EAU 2022 - 2023							
AMBALAROKA	Ambalaroka	Ambalaroka CSB	PPMH	14/12/2024	< 5	0	6,8
AMBANDRIKA	Ambandrika Nord	Ambandrika Nord	PPMH	20/11/2024	< 5	8	6,8

District de Farafangana :

District	Commune	Fokontany	Village	Type ouvrage	Type d'intervention	Date analyse eau	CFU/100 mL	pH	NTU
Farafangana	Ambohigogo	Ambohigogo	Ambohigogo CSB	PPMH	Réhabilitation	22/1/2025	0	6,81	<5
Farafangana	Ambohigogo	Ambohigogo	Ambohigogo EPP	PPMH	Réhabilitation	22/1/2025	0	7,85	<5
Farafangana	Ambohigogo	Ambohigogo	Tanambao	PPMH	Nouvelle construction	22/1/2025	0	6,73	<5
Farafangana	Ivandrika	Bekaroka	Vodiasy	PPMH	Réhabilitation	12/8/2024	0	6,86	<5
Farafangana	Ivandrika	Bekaroka	Ambalamanga	PPMH	Réhabilitation	22/1/2025	0	6,68	<5
Farafangana	Ivandrika	Bekaroka	Anaritanana	PPMH	Nouvelle construction	10/12/2024	0	6,92	<5
Farafangana	Mahavelo	Analafia	Analafia centre	PPMH	Nouvelle construction	25/1/2025	0	7,2	<5
Farafangana	Mahavelo	Analafia	Bekininy Enivezo	PPMH	Nouvelle construction	25/7/2024	0	6,67	<5
Farafangana	Mahavelo	Anivotsara	Anivotsara	PPMH	Nouvelle construction	12/12/2024	0	6,91	<5
Farafangana	Mahavelo	Anivotsara	Anapaly Vatofotsy	PPMH	Nouvelle construction	12/12/2024	0	6,87	<5
Farafangana	Mahavelo	Mahavelo	Anasaha	PPMH	Nouvelle construction	25/1/2025	0	6,88	<5
Farafangana	Mahavelo	Marofarihy	Marofarihy	FPMH	Réhabilitation	25/7/2024	0	7,02	<5
Farafangana	Mahavelo	Vohimary	Ambatosoa 1	PPMH	Nouvelle construction	12/12/2024	0	7,06	7
Farafangana	Vohilava	Tombatafika	Tombatafika	PPMH	Nouvelle construction	27/5/2024	0	7,01	<5

Annexe 3 : Distance de puisage des 9 puits nouvellement construits à Farafangana

Commune	Village	Date de mise en eau	Distance de puisage			
			Distance cumulée initiale (m)	Distance cumulée finale (m)	Distance cumulée gagnée (m)	Ratio de réduction (%)
Ambohigogo	Tanambao	15/11/2024	1163	1034	129	11%
Ivandrika	Anaritanana	4/10/2024	761	983	-222	-29%
Mahavelo	Analafia centre	22/10/2024	82	102	-20	-24%
Mahavelo	Bekininy Enivezo	17/6/2024	115	163	-48	-42%
Mahavelo	Anivotsara	21/10/2024	3846	683	3163	82%
Mahavelo	Anapaly Vatofotsy	29/10/2024	1069	484	585	55%
Mahavelo	Anasaha	13/12/2024	900	657	243	27%
Mahavelo	Ambatosoa 1	21/11/2024	1497	1391	106	7%
Vohilava	Tombatafika	6/5/2024	795	525	270	34%
Moyenne :						41%

Remarque :

La distance de puisage n'a pu être réduite dans le cas des 3 villages d'Anaritanana, Analafia centre et Bekininy Enivezo ; cette dernière a même été légèrement augmentée suite à l'intervention d'Inter Aide. Deux raisons principales permettent d'expliquer ces situations particulières. Dans le cas d'Anaritanana, la présence d'un nombre important de roches dures affleurantes dans le village a fortement limité les choix pour la zone d'implantation du point d'eau (ce village appartient au fokontany de « Bekaraoka » qui veut dire littéralement « beaucoup de pierres » en malgache). Pour les deux autres villages, les communautés n'ont pu obtenir de lettre de donation pour les terrains initialement ciblés, contraignant les équipes à identifier d'autres emplacements situés à proximité. Dans les trois cas, le choix a malgré tout été réalisé de manière concertée avec les futurs usagers qui ont validé de manière unanime les lieux d'implantation finalement retenus.